

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-691856



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

8482

Société :

RAM

108937

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

MOULGOUMAI MUSTAPHA

Date de naissance :

04/03/1958

Adresse :

même

Tél. :

066102 8620

Total des frais engagés :

393,00

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/03/2022

Age:

Enfant



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
9.11.2022	C		Lucie DM	INP : 11/11/2022 - 09/12/2022 SILVAIN Nelly RECOUVREMENT DES ACTES

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ALAOUI Mohammed PHARMACIE MY ABDELLAÏD Rue 300, N° 93 - Ain Oun Hôpital Med Sekta Tél: 03 67 10 00	09/03/22	193.10

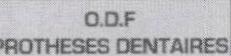
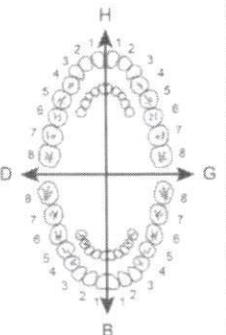
#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

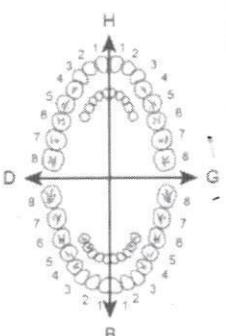
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



## MONTANTS DES SOINS



DEBUT  
D'EXECUTION



FIN  
D'EXECUTION



COEFFICIENT  
DES TRAVAUX



## MONTANTS DES SOINS



DATE DU  
DEVIS



DATE DE  
L'EXECUTION



**Dr. Nejmeddine SLIMANI**  
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR  
SPECIALISTE

Titulaire du C.E.S.  
d'Obstétrique et de Gynécologie  
de la Faculté de Médecine de Reims (France)

Stérilité - Echographie - Maladies des seins  
Chirurgie Gynécologique

20, Rue Chenier - Place 16 Novembre  
Tél : 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00  
CASABLANCA

**الدكتور نجم الدين سليماني**  
اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب ببرامس (فرنسا)

الجراحة النسائية - العقم

الفحص بالأشعة فوق الصوتية

أمراض الثدي

20 زنقة شونبي - ساحة 16 نونبر

الهاتف: 00 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00

الدار البيضاء

Casablanca, le ..... 10 MARS 2022

Moulayouzzi ESTIMA-ZAHRA

49,80



Flagyl 500 gr (5)

PER 05 2020

FLAGYL 500 mg  
CP PEL B20  
P.P.V : 49DH80

6 118000 060062



GRACIAL®  
Contraception orale, plaquette de 22 comprimés  
(7 comprimés bleus et 15 comprimés blancs)  
AMM N° 236/16 DMP/21/NRG  
PPV: 61,20 DH  
6 118001 072415

AL-AZIZI Mohammed  
PHARMACIE MY ABDELLAH  
Rue 300, N° 98 - Ain Chock  
Hôpital Méd. Sakkar - Casablanca  
Se 10000  
T. 0522 71 34 55

61,9

Gracial (5)

103,10

82,10

Eric 20 (14)

20, Rue Chenier - Casablanca  
Gynécologue Accoucheur  
Dr. SLIMANI Néjmeddine

S.I.